

gne postale. Grâce à ses bureaux disséminés à la grandeur du pays, le ministère des Postes peut aider d'autres ministères fédéraux dans l'exécution de certaines fonctions comme la vente des timbres d'assurance-chômage, permis de chasse, la perception des primes de rentes sur l'État, la distribution des feuilles d'impôt sur le revenu et des formules de demande d'emploi à la Fonction publique, et l'affichage des avis officiels du gouvernement.

Des bureaux de poste sont établis là où le chiffre de la population le justifie. Les bureaux de poste établis dans les régions rurales et les petits centres urbains cumulent toutes les fonctions d'un bureau urbain. Dans les grandes villes, il existe des succursales postales et des bureaux auxiliaires qui remplissent des fonctions similaires à celles du bureau de poste principal, y compris le service de livraison générale, la location des cases postales et la livraison du courrier.

Les grands bureaux de poste du Canada peuvent se comparer à des usines industrielles complexes et semi-automatisées, car ils sont munis d'un équipement perfectionné et automatique qui comprend des convoyeurs, des plans inclinés automatiques, des trieuses pour les colis et les sacs postaux, des compteurs photo-électriques, des systèmes d'intercommunication, des téléphones dans des galeries de surveillance et des systèmes de diffusion de musique d'ambiance. Le progrès se manifeste aussi à l'extérieur du bureau de poste où l'on rencontre des triporteurs, des distributeurs automatiques de timbres et de nouvelles boîtes postales en plastique aux formes curvilignes.

Le Service d'exploitation du ministère des Postes est organisé en 14 districts dont chacun relève d'un directeur. Ces directeurs régionaux ainsi que les maîtres de poste de Toronto, Montréal, Winnipeg et Ottawa font rapport directement au sous-ministre adjoint des Postes, lequel est chargé de la direction générale du service postal régional. L'exploitation et les fonctions auxiliaires afférentes au service envers le public sont du ressort du maître de poste local qui peut compter sur l'aide technique et administrative de bureaux régionaux établis dans des centres appropriés.

Le Service postal du Canada s'étend depuis Terre-Neuve jusqu'au littoral occidental de l'Île Vancouver et depuis l'île Pelée (Ont.), point le plus méridional du Canada, jusqu'aux établissements et missions reculés de l'Arctique. La poste aérienne canadienne assure un service quotidien de plusieurs vols transcontinentaux auquel se rattache un réseau de lignes secondaires et de raccords qui rayonnent en tous sens et sont reliés au réseau postal des États-Unis. Tous les envois de première classe, de huit onces ou moins, sont transportés par avion d'un point du Canada à un autre si la livraison peut ainsi en être accélérée. Pour plusieurs régions de l'arrière-pays, le service aérien omnibus est le seul moyen de communication avec l'extérieur. Les routes aéro-postales et omnibus couvrent environ 46,000 milles. Cependant, le chemin de fer demeure le principal moyen de transport sur longue distance.

Le 31 mars 1966, le nombre des bureaux de poste en activité était de 11,274, répartis comme il suit dans les diverses provinces et territoires: 687 à Terre-Neuve, 106 en Île-du-Prince-Édouard, 774 en Nouvelle-Écosse, 508 au Nouveau-Brunswick, 2,469 au Québec, 2,722 en Ontario, 805 au Manitoba, 1,170 en Saskatchewan, 1,049 en Alberta, 920 en Colombie-Britannique, 20 au Yukon et 44 dans les Territoires du Nord-Ouest. Plus de 8,473 facteurs en uniforme assuraient la livraison à domicile du courrier dans 201 centres urbains. Règle générale, les routes postales rurales sont circulaires et leur parcours moyen est de 26 milles. Quelque 939 services auxiliaires transportent le courrier entre les bureaux de poste, les gares, les quais et les aéroports; 1 787 services de relais transportent le courrier en provenance et à destination des bureaux de poste non desservis par chemin de fer. Le transport routier prend de l'importance et comptait en 1966 plus de 485 services automobiles qui, dans beaucoup de cas, ont remplacé ou ont permis de réduire le transport ferroviaire. En 1966, 915 services urbains de transport entre bureaux de poste, succursales et bureaux auxiliaires faisaient la levée des boîtes et livraient les colis. Plus de 50 millions de milles sont parcourus annuellement par environ 9,800 entreprises de transport. Le transport terrestre et le transport côtier sont exécutés à forfait.